



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL DU MARDI 14 MAI 2019

Un nouveau Conseil d'Administration de l'association des parents d'élèves Apel Saint André s'est déroulé le Mardi 14 mai 2019, dans le bâtiment Saint-André de l'école, sous la direction de la présidente Madame Enora GARIN, et en présence du directeur d'établissement Monsieur Frédéric SOUCHET.

11 membres sont présents :

- Enora GARIN, présidente de l'association
- Isabelle CAUDAL, trésorière de l'association
- Gwenaëlle GIOWACHINI, secrétaire de l'association
- Caroline CELO
- Franck DIEUMEGARD
- David HAMARD
- Valérie LE VAILLANT
- Céline LANGLAIS
- Ronan LUCAS
- Céline LUCO
- Nolwenn NASLAIN

5 membres sont excusés :

- Morgane COLLET
- Wanda LE BRAS
- Solemn LE QUINTREC
- Cyril LASNIER
- Stéphane PEREZ

La séance s'est ouverte à 20h15, avec les remerciements de la présidente aux personnes présentes, puis l'énoncé de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- Mise au point sur la soirée Portes Ouvertes de l'Ecole le 17 mai 2019
- Préparation du Pot de fin d'année de l'Ecole
- Informations sur le Conseil d'Etablissement du 21 mai 2019
- Nouveau bilan financier du Projet Cirque
- Retour sur le Carnaval des Ecoles le 28 avril 2019
- Avancée des préparatifs pour la kermesse de l'Ecole le 16 juin 2019

COMPTE-RENDU DETAILLE :

Le Directeur d'établissement Monsieur Frédéric SOUCHET a pris la parole pour aborder plusieurs points directement liés à l'école.

1/ MISE AU POINT SUR LA SOIREE PORTES OUVERTES DE L'ECOLE LE 17 MAI 2019

Dans un premier temps, Monsieur Frédéric SOUCHET a souhaité s'assurer que tout est prêt pour la soirée Portes Ouvertes, qui se déroulera **le vendredi 17 mai 2019 de 17h30 à 19h30** sur les deux sites de l'école.

Les associations pourront installer leurs stands sur le site Maternelles / CP, à l'extérieur en cas de beau temps ou bien dans la salle de motricité du nouveau bâtiment si la météo se dégrade.

La Mairie de Surzur prêtera à l'école des grilles pour pouvoir accrocher des affiches et des photos.

Un parcours de motricité sera installé par les Atsem dans la salle de motricité du préfabriqué.

La mise en place du matériel sera assurée à partir de 16h30 par David HAMARD, Céline LANGLAIS, Nolwenn NASLAIN, et Gwenaëlle GIOWACHINI.

Plusieurs autres membres se relaieront durant la soirée pour proposer une permanence constante : Isabelle CAUDAL, Franck DIEUMEGARD, Enora GARIN, Valérie LE VAILLANT et Céline LUCO.

A l'occasion de cette soirée, l'Apel Saint André proposera un verre de l'amitié aux visiteurs. Enora GARIN se charge des courses nécessaires (cidre, jus de pommes, jus de fruits, ...). Les membres présents porteront le tee-shirt de l'association afin d'être facilement identifiables.

2/ PREPARATION DU POT DE FIN D'ANNEE DE L'ECOLE

Monsieur Frédéric SOUCHET a ensuite souhaité dire quelques mots sur le pot que l'école organise à chaque fin d'année scolaire. Cette année, il sera planifié **le Jeudi 4 juillet à partir de 18h00**.

A cette occasion, les personnes quittant l'école ou les différentes associations seront chaleureusement remerciées par l'équipe enseignante et les familles.

Il est prévu à ce jour que Nelly (ASH) soit redéployée à partir de septembre. Madame Gwladys LE GLEUHER partira de l'association AEP et Madame Léna COCHIN quittera le bureau de l'Ogec, cette dernière restant toutefois membre de l'association.

L'Apel Saint André fera le lien avec l'Ogec pour les commandes de fleurs à effectuer.

3/ INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 21 MAI 2019

Le dernier sujet que Monsieur Frédéric SOUCHET a soulevé est le Conseil d'Etablissement prévu **le Mardi 21 mai 2019**.

Il a rappelé qu'il s'agit d'une commission regroupant 2 membres de chaque association, 1 représentant de chaque cycle scolaire, et 1 représentant des Atsem, qui aborde de nombreux sujets tels que le règlement intérieur, les projets éducatifs, etc...

Durant ce nouveau Conseil, il sera notamment évoqué le séjour des classes CM prévu en 2020. Comme l'Apel Saint André participe au financement de ce projet, le Directeur de l'Ecole a souhaité informer

ses membres que la semaine traditionnelle de ski est remise en question, au profit d'un séjour présentant un lien avec le programme étudié durant l'année et un intérêt financier.

4/ NOUVEAU BILAN FINANCIER DU PROJET CIRQUE

Notre trésorière Isabelle CAUDAL a, à son tour, pris la parole pour présenter un nouveau bilan financier du Projet Cirque, tenant compte des dernières actions menées durant les mois d'avril et mai derniers.

A ce jour, le coût global de ce Projet représente la somme totale de **17 561,34€**, incluant :

- le cirque Kisling (qui nous a accordé une réduction) : 14 592€.
- la moquette matérialisant le chemin jusqu'à l'entrée du chapiteau : 153,60€
- les frais Sacem : 330,20€
- les achats et courses pour les stands lors des 3 représentations : 2 485,54€
- la peinture pour la bâche installée à l'entrée de l'école reste encore en attente

Pour faire face à ces dépenses, toutes les opérations mises en place par l'Apel Saint André jusqu'à présent ont rapporté un montant global de **13 373,10€**, comprenant :

- la vente de sapins de Noël : 460,80€
- la tombola organisée à l'occasion du Goûter de Noël : 639€
- la vente de gâteaux et chocolats de Noël : 232,15€
- les 5 ventes galettes et crêpes entre janvier et début mai : 798,25€
- la vente de livres avec l'association Lire c'est Partir : 164€
- les 3 soirées cirques : 11 078,90€ (dont 6 305€ pour les ventes d'entrées)

Une différence de **4 188,24€** reste donc à récolter. Pourront être prises en compte les 3 ventes de galettes et crêpes proposées d'ici la fin de l'année scolaire (1 en mai et 2 en juin), et la restitution par l'Ogec de la subvention culturelle accordée par la mairie. La kermesse de l'école prévue le dimanche 16 juin pourra également compléter ce montant, mais devra aussi participer au financement du séjour des classes CM en 2020.

5/ RETOUR SUR LE CARNAVAL DES ECOLES LE 28 AVRIL 2019

Les membres de l'Apel Saint André présents lors du Carnaval des Ecoles, qui s'est déroulé **le Dimanche 28 avril 2019** en partenariat avec l'association des parents d'élèves de l'école publique Victor Hugo, ont indiqué que tout s'est très bien passé, tant au niveau de l'organisation que du déroulement le jour même.

La trésorerie étant gérée par l'association de Victor Hugo, le calcul des bénéfices est actuellement en cours et sera présenté lors d'une prochaine réunion.

Cet évènement sera dans tous les cas renouvelé l'année prochaine. Il faudra alors déterminer s'il est maintenu sous cette nouvelle forme, avec un goûter à l'issue du défilé, ou bien si les organisateurs reviennent à la version initial avec un déjeuner avant.

6/AVANCEE DES PREPARATIFS POUR LA KERMESSE DE L'ECOLE LE 16 JUIN 2019

Le dernier point à l'étude lors de cette réunion est abordé par notre présidente Madame Enora GARIN, pour connaître l'avancée des nombreux préparatifs pour la Kermesse de l'Ecole organisée **le**

dimanche 16 juin. Elle sera installée sur le terrain face au site Saint André CE/CM, prêté par les propriétaires pour l'occasion.

Le repas sera proposé entre 11h30 et 14h00, puis les stands seront ouverts entre 14h00 et 18h00. Le thème choisi par l'équipe enseignante est « **Le cirque** » en rappel au Projet vécu par les élèves.

Ensuite, chaque commission a fait le point sur les éléments mis en place :

- **Stand buvette** : Stéphane PEREZ a réservé auprès de La Cave du Landy les boissons dans la même quantité que l'année dernière à récupérer le vendredi 14 juin. La remorque et le barnum sont également prévus : David HAMARD se charge de les prendre le dimanche matin à l'école Victor Hugo.
- **Animation au micro** : Franck DIEUMEGARD animera la kermesse tout au long de l'après-midi.
- **Stand crêpes** : Solenn LE QUINTREC sera présente sur le stand durant l'après-midi, mais a en revanche besoin d'une personne qui la remplace pour préparer la pâte la veille ou le vendredi 14 juin.
- **Stand enveloppes et tombola** : les familles d'élèves ont commencé à retourner leurs enveloppes de tombola. Elles doivent être restituées au plus tard le 06 juin. A ce jour, il reste la somme de 389€ à couvrir pour arriver au montant avancé.
Céline LANGLAIS a commandé tous les lots de la tombola et les stocke chez elle. Une tombola des vendeurs est prévue dans l'après-midi, pour récompenser tous les enfants qui ont vendu au moins 5 billets, sur le principe 5 billets vendus = 1 chance au tirage de la tombola des vendeurs. 10 lots pour les élèves de maternelle et 10 lots pour les élèves de niveau primaire seront mis en jeu. Pour cela, 48 courriers ont été envoyés par Céline LANGLAIS et Gwenaëlle GIOWACHINI, auxquels s'ajoutent ceux adressés par Ronan LUCAS, à des parcs de loisirs, des centres aquatiques, etc...
Des articles seront mis sur le blog et la page Facebook pour remercier les structures qui auront participé, et ainsi informer les familles des lots mis en jeu.
- **Stand maquillage** : Caroline CELO a informé que tout est prêt.
- **Repas** : Enora GARIN et Ronan LUCAS ont présenté les propositions de menus. Il a été décidé que le plat principal sera le même pour les adultes et les enfants. Le repas sera donc constitué d'un apéro concert, suivi d'un rougail saucisse, fromage, dessert et café. Le dessert reste à voir. Le tarif fixé est de **11€ par adulte et 5€ par enfant**.
Caroline CELO créera le bon de réservation, qui sera distribué aux familles de l'école le 27 mai et une réponse souhaitée pour le 07 juin au plus tard.
- **Stand photos** : David HAMARD et Wanda LE BRAS ont travaillé sur toutes les photos des 3 soirées de représentations cirque remises par les membres du Club Photos de Surzur. Ils vont vérifier que tous les enfants sont bien présents sur les clichés sélectionnés.
Au total, 800 photos seront éditées en format 6 cm x 8cm et affichées sur le stand. Les familles pourront commander sur place auprès de Nolwenn NASLAIN le ou les clichés qu'ils souhaitent recevoir en format 13 cm x 18 cm. Ils seront vendus au tarif de **3€ l'unité, ou 5€ avec le format numérique en complément**. La moitié des bénéfices seront reversés au Club Photos de Surzur, en remerciement de leur travail.
- **Stand bazar** : Caroline CELO souhaite mettre en place avec Franck DIEUMEGARD et Wanda LEBRAS, en charge de l'organisation des jeux extérieurs, un fonctionnement différent des années précédentes. Le nouveau principe serait de remettre aux visiteurs une carte avec

des cases pour chaque jeu proposé, sur laquelle serait apposé un tampon à chaque participation. Lorsque la carte est remplie, les enfants pourront se rendre au stand bazar pour choisir un lot.

Afin de mieux optimiser la répartition des stands sur le terrain, les membres de l'Apel ont choisi une nouvelle disposition : les stands de jeux seront installés sur la partie avant du terrain, et le podium sur la partie du fond.

Franck DIEUMEGARD a confirmé que les containers fournis par Vannes Agglo sont bien prévus. Il restera la demande pour la ganivelle auprès de la Mairie de Surzur.

Concernant la répartition des caisses, en plus de celle prévue à l'entrée, 3 autres seront positionnées au stand buvette, au stand crêpes, et au stand bonbons / barbe à papa.

Pour terminer, une liste du nombre de bénévoles a été réalisée pour éditer le bulletin adressé aux familles de l'école :

- **Repas** : 10 personnes sont nécessaires pour assurer le service entre 11h30 et 14h00.
- **Stand buvette** : il faut prévoir 1 personne pour la consigne, et 4 à 5 personnes pour le service.
- **Stand enveloppes et tombola** : en plus de Céline LANGLAIS et Gwenaëlle GIOWACHINI, 2 personnes sont nécessaires.
- **Jeux extérieurs** : nous aurons besoin de 5 personnes.
- **Stand crêpes** : la partie fabrication devra regrouper 8 personnes, et la partie vente 4 adultes.
- **Stand bonbons / barbe à papa** : Céline LUCO devra être accompagnée de 3 personnes.
- **Stand Pêche à la ligne** : 3 personnes qui tiendront les sacs dans lesquels les enfants piocheront leurs lots et 2 personnes pour la sécurité.
- **Stand Bazar** : 3 personnes devront être présentes.
- **Stand Maquillage** : Caroline CELO aura besoin de 2 ou 3 personnes.

La séance a été levée à 22h30, et ce présent compte-rendu a été rédigé.

Une dernière réunion est fixée au **Mardi 25 juin 2019 à 20h00**, pour faire un bilan de l'année et éventuellement évoquer de nouvelles idées à mettre en place l'année prochaine.

A Surzur, le Mardi 14 mai 2019.